

Convention Simplifiée de Formation N° 10955

N° session : 260075A

Entre les soussignés :

◆ PAARTNER FORMATION

ZA Terre Neuve - Route des Chênes - Gilly-sur-Isère - BP 202
73 276 ALBERTVILLE
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro
82 73 00806 73 auprès du préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes

◆ LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS - INDUSTRIE ET BATIMENT

LIP ALBERTVILLE - 1, Place Grenette
73200 ALBERTVILLE
Représenté par : **M. ARTALLE Romain**

est conclue la convention suivante, en application des dispositions du Livre III de la 6ème partie et des catégories prévues à l'article L.6313.1 du Code du Travail relatif à la formation professionnelle continue tout au long de la vie.

Article 1 : Objet de la Convention

L'action envisagée entre dans l'une des catégories prévues par les articles L. 6313-1 et L6314-1 du Code du Travail:

Acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances

Cette action de formation est définie par un programme joint à la présente convention.

PAARTNER FORMATION organise l'action de formation suivante :

Intitulé	: Habilitation électrique - Electricien - B1(V)-B2(V)-BC-BR [Recyclage]
Objectif et contenu	: Suivant programme joint
Durée - Dates	: 10.5 heures réparties sur 2.0 journées du 16 au 17 mars 2026
Lieu	: PAARTNER FORMATION - CENTRE DE FORMATION - ZA de Terre Neuve - 820-840 Rue Gustave Eiffel - 73200 GILLY SUR ISERE - Tél : 04.79.37.08.03
Stagiaires	: <i>DEMORTIER Jean-Philippe</i> Nombre de stagiaire(s) : 1

Article 2 : Modalités Financières

Gp	Libellé	Financier	Qté	Prix Unit. HT	TVA	Total HT	
A	Frais Pédagogiques	LES INTERIMAIRES PROFESSI	1	230.00 €	46.00 €	230.00 €	
Total HT :						230.00 €	
				TVA :	46.00 €	TOTAL TTC :	276.00 €

LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS - INDUSTRIE ET BATIMENT - ALBERTVILLE : Règlement à réception de facture

Article 3 : Conditions Générales

La présente convention prend effet à compter de sa signature par l'entreprise pour la durée visée à l'article 1. Elle est établie en deux exemplaires dont l'un doit être retourné à PAARTNER FORMATION après signature. PAARTNER FORMATION se réserve la possibilité, en cas d'insuffisance de participants, d'annuler la prestation jusqu'à 3 jours de la date prévue de déroulement de ladite prestation.

En cas de résiliation de la présente convention par l'entreprise à moins de 10 jours de la date de début de la formation, PAARTNER FORMATION retiendra sur le coût total, les sommes qui lui sont dues pour ladite formation, à savoir 50 % au minimum, et jusqu'à 100% pour une annulation survenue 3 jours avant le début de la formation. Conformément à l'Article L6354-1 du Code du Travail, en cas de modification unilatérale par l'organisme de formation, l'entreprise se réserve le droit de mettre fin à la présente convention. Le délai d'annulation étant toutefois limité à 3 jours avant la date de début de la formation. Il sera, dans ce cas, procédé à une résorption anticipée de la convention.

Si une contestation ou un différend n'a pu être réglé à l'amiable, le tribunal de Chambéry sera seul compétent pour régler le litige.

Toute plainte et/ou réclamation concernant la présente session peut être adressée à l'adresse mail suivante : secretariat@paartner-formation.com

En cas de modification des éléments ci-dessus indiqués, la facture annulera et remplacera la présente convention.

Fait à ALBERTVILLE, le 12 mars 2026

En deux exemplaires originaux dont un pour chacune des parties

Pour LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS - INDUSTRIE ET BATIMENT

Pour PAARTNER FORMATION

Fouad HAMDA

Gérant

PAARTNER FORMATION SARL
ZA Terre Neuve - 73200 Gilly sur Isère
BP 202 - 73276 Albertville Cedex
Tél : 04 79 37 08 03 - Fax: 04 79 37 97 87
Siret : 432 668 689 00024 - APE 8559A

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, Règlement UE 2016/679, vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification et de suppression des données vous concernant, que vous pouvez exercer en nous contactant par mail à contact@paartner-formation.com ou par courrier : PAARTNER FORMATION - ZA Terre Neuve - Route des Chênes 73276 ALBERTVILLE

ZA Terre Neuve Route des chênes | BP 202 | 73276 ALBERTVILLE Cedex

Tél : 04 79 37 08 03 | contact@paartner-formation.com | www.paartner-formation.com

SCOP SARL au capital variable - RCS Chambéry - SIRET 432 668 689 00024 - APE 8559A - FR 94 432 668 689 - NDA 82 73 00806 73

